

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 22 juin 2020

Compte-rendu de la séance

Nombre de conseillers

- en exercice	15
- présents	15
- absents	1
- votants	15

L'an deux mil vingt, le lundi 22 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de BLAINVILLE-CREVON, légalement convoqué le 16 juin, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. PICARD, Maire.

Date de la convocation

16 juin 2020

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-5962 du 13 mai 2020, la séance s'est tenue à huis clos.

Présents :

M. PICARD, Maire
M. LUCAS, Mme CHEVALIER, M. DENIS, M. ROUSSEL, M. REBISCHUNG, M. BENET, Mme BECQUART, Mme VIGER, M. CAVE, M. GOULARD, Mme SERANO, Mme HORCHOLLE-PINTO, Mme LETELLIER.

Absents :

Mme LAGNEL pouvoir à M. LUCAS

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint et que le Conseil peut valablement délibérer.

Mme CHEVALIER est nommée Secrétaire de séance

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la précédente séance à l'approbation du Conseil.

L'ordre du jour comporte les points suivants :

- 1) Affectation de résultat 2019
- 2) Taux d'imposition 2020
- 3) Budget Primitif 2020
- 4) Subventions 2020
- 5) Participations intercommunales 2020
- 6) Adhésion FAJ-FSL
- 7) Attribution de secours exceptionnels
- 8) Tarifs cantine 2020
- 9) Tarifs garderie 2020
- 10) Renouvellement des membres de la Commission des Impôts Directs
- 11) Urbanisme
- 12) Affaires courantes

Point n° 1 de l'ordre du jour : Affectation de résultat 2019

1) DETERMINATION DU RESULTAT

SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)

Recettes de l'exercice 2019	324 849,75 €
Dépenses de l'exercice 2019	466 051,06 €
Solde d'exécution de l'exercice 2019	-141 201,31 €
Excédent reporté (ligne 001 du BP 2019)	25 761,20 €
Déficit reporté (ligne 001 du BP 2019)	0,00 €
Solde antérieur reporté (001)	25 761,20 €
Solde cumulé au 31/12/2019	-115 440,11 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)

+ Recettes de l'exercice 2019	1 077 131,08 €
- Dépenses de l'exercice 2019	807 080,19 €
= Résultat de l'exercice 2019	270 050,89 €
+ Excédent reporté (ligne 002 du BP 2019)	176 237,65 €
- Déficit reporté (ligne 002 du BP 2019)	0,00 €
= Résultat antérieur reporté (002 de 2019)	176 237,65 €
Résultats cumulés (002 pour 2019)	446 288,54 €

**2) DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE-
LA SI :**

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT de la SI

+ Résultat de la SI en 2019	-141 201,31 €
+ Restes à réaliser en recettes d'investissement de l'année 2019	5 000,00 €
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement de l'année 2019	-54 000,00 €
+ Solde d'exécution reporté (001)	25 761,20 €
= BESOIN / CAPACITE DE FINANCEMENT DE LA SI	-164 440,11 €

3) AFFECTATION DU RESULTAT

RESULTAT A AFFECTER	446 288,54 €
----------------------------	---------------------

- Affectation obligatoire (couverture de l'éventuel déficit de SF) : 0,00 €

- Couverture du besoin de financement
et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) 164 440,11 €

= Solde disponible affecté comme suit :	281 848,43 €
--	---------------------

Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0,00 €
---	---------------

Total affecté au c/ 1068 en 2020 :	164 440,11 €
---	---------------------

Excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 pour 2020)	281 848,43 €
---	---------------------

Résultat reporté en investissement (ligne 001 pour 2020)	-115 440,11 €
---	----------------------

Point n° 2 de l'ordre du jour : Taux d'imposition 2020

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années, les taux n'ont pas été modifiés et propose de les reconduire pour 2020.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition qui restent fixés à :

Taxe d'habitation	17.75 %
Taxes foncières propriétés bâties	32.46 %
Taxes foncières propriétés non bâties	37.50 %

Point n° 3 de l'ordre du jour : Budget Primitif 2020

Section de fonctionnement :

Dépenses		
011	Charges à caractère général	326 400
012	Charges de personnel	324 100
014	Atténuation de produits	42 100
65	Autres charges	100 400
66	Charges financières	5 000
67	Charges exceptionnelles	2 200
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 325
023	Virement à la section d'investissement	430 000

Total **1 243 525**

Recettes

70	Redevances	67 450
73	Contributions directes	468 200
74	Dotations, Subventions	376 915
75	Autres produits	54 800,57
002	Excédent de fonctionnement reporté	281 848,43

Total **1 250 314**

Section d'investissement :

Dépenses

16	Remboursement emprunt en capital	210 000
----	----------------------------------	---------

Dépenses par opération

86	Mairie	45 000
89	Voirie	30 000
107	Eclairage public	215 000
108	Cantine	3 000
110	Moulin Pican	1 000
115	Groupe Scolaire	33 000
118	Salles Communales	3 000
240	Locatifs	20 000
250	Columbarium	8 000
270	Presbytère	5 000
280	Opérations immobilières	1 000
300	Matériel services Techniques	3 000
310	Micro Crèche	7 500

Total **587 798,46**

Restes à réaliser 2019 **54 000**

Déficit exercice 2019 (ligne 001) **115 440,11**

Total **757 238,57**

Recettes

021	Virement de la section de fonctionnement	430 000
10	Recettes financières	51 000
1068	Affectation de résultat 2019	164 440,11
13	Subventions d'investissement	19 000
16	Emprunts	80 000
040	Opérations d'ordre de transfert	13 325

Total **761 063,57**

Restes à réaliser 2019 **5 000**

Total **766 063,57**

Le Maire soumet le Budget Primitif 2020 qui s'élève à 2 00 763,57 € en dépenses et 2 016 377,57 € en recettes au Conseil municipal qui le vote à l'unanimité.

Point n° 4 de l'ordre du jour : Subventions 2020

BENEFICIAIRE	Montant 2020
A.S.B.C	2 500,00 €
ANCIENS MOBILISES	305,00 €
ARC ET NATURE	381,00 €
ATELIER PEINTURE MINI CLUB	400,00 €
AUTOUR DE LA DANSE	2 500,00 €
C.A.T.V. - ECOLE DANSE DE RY	250,00 €
Club du 3ème âge - VISITES DE L EGLISE	610,00 €
COMITE DES FETES	2 000,00 €
C.L.I.C	2 900,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	4 000,00 €
FEUILLES D'AUTOMNE	534,00 €
MARMITONN'ET VOUS	500,00 €
MINI CLUB	1 000,00 €
SOCIETE D'ETUDES CULTURELLES	2 500,00 €
VELO CLUB DE CATENAY	305,00 €
TOTAL	23 385,00 €
DIVERS non affecté	615,00 €
TOTAL Budgétisé	24 000,00 €

Le Conseil municipal à l'unanimité adopte ces subventions.

Point n° 5 de l'ordre du jour : Participations intercommunales 2020

AIPA	600,00 €
CCICV ordures ménagères	3 000,00 €
ENTENTE INTERCOMMUNALE	9 000,00 €
CCICV assistance voirie	1 400,00 €
TOTAL	14 000,00 €

Le Conseil municipal à l'unanimité adopte ces participations. Certaines de ces participations n'étant pas notifiées, un crédit de 14 000 € est inscrit au budget.

Point n° 6 de l'ordre du jour : Adhésion Fonds de Solidarité Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Le Maire fait part au Conseil de l'adhésion de la Commune au fonds de solidarité logement et au fonds d'aide aux jeunes depuis plusieurs années par le biais du CCAS.

Ce sont des aides qui sont versées par le Département.
Le Maire demande au Conseil de bien vouloir renouveler ces adhésions pour 2019.

La participation financière au FSL est de 0.76 € par habitant et celle du FAJ et de 0.23 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de poursuivre l'adhésion au fonds de solidarité logement et au fonds d'aide aux jeunes.

Point n° 7 de l'ordre du jour : Délégation pour attribution de secours

Considérant que l'action sociale doit être assurée en toutes circonstances, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de lui accorder une délégation pour attribuer des prestations d'aides sociales facultatives.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation à Monsieur le Maire pour attribuer des secours d'un montant maximal de 150 €. En cas d'absence, délégation est donnée à M. LUCAS 1^{er} Adjoint.

Point n° 8 de l'ordre du jour : Tarifs cantine 2020

➤ **Cantine** : Monsieur le Maire rappelle que les tarifs actuellement pratiqués pour la cantine sont de 3.30 € pour les enfants de BLAINVILLE-CREVON et LA VIEUX-RUE, de 3.80 € pour les enfants des autres communes et de 5.25 € pour les adultes. Monsieur le Maire propose de maintenir ces tarifs pour la prochaine rentrée scolaire.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le maintien de ces tarifs à la rentrée de septembre 2020 à savoir :

Enfants de Blainville et La Vieux-Rue : 3.30 €
Enfants extérieurs : 3.80 €
Adultes : 5.25 €

Point n° 9 de l'ordre du jour : Tarifs garderie 2020

➤ **Garderie** : Les taux actuellement pratiqués sont de 1.25 € le matin et de 2.70 € pour le soir. Monsieur le Maire propose de maintenir ces tarifs pour la rentrée de septembre 2020.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour le maintien de ces tarifs à la rentrée de septembre 2020 à savoir :

Garderie le matin : 1.25 €
Garderie le soir : 2.70 €

Point n° 10 de l'ordre du jour : Désignation des membres de la Commission des Impôts Directs

Le conseil municipal doit proposer à l'administration des impôts, 24 noms de contribuables parmi lesquels le directeur des services fiscaux désignera pour 6 ans, 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui constitueront la commission communale des impôts locaux.

Conformément au 3^{ème} alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés d'au moins 18 ans ;
- être de nationalité française ou ressortissant de Etat membre de l'Union Européenne ;
- jouir de leurs droits civils ;

- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises)
- être familiarisés avec les circonstances locales ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

NOM PRENOM	ADRESSE	VILLE	TF	TH	CFE
PICARD Philippe	160 route des Maillomets	76116 BLAINVILLE-CREVON	Maire		
LUCAS Bernard	1714 route de Saint Germain	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
SERANO Perrine	634 rue de Gruchy	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
BENET Jérôme	17 passage du Marché	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
BECQUART Isabelle	749 Route de la Vieux-Rue	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
CHEVALIER Colette	1 rue des Pépinières	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
HERVE Bruno	62 passage du Marché	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	x
PEYSSY Gérard	135 route de Ry	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
HAMON Thierry	8 rue des Pommiers	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
CARPENTIER Ingrid	146 route d'Arpentigny	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
REBISCHUNG Gilles	13 rue des Coquelicots	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
PHOLOPPE Jean-Marie	1394 route de Rouen	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
HOUEL Gaëlle	1855 route de Saint Germain	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	x
GUILARD Ludovic	11 rue des Coquelicots	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	x
ANGUE Michel	4 rue des Jonquilles	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
AFFAGARD Didier	1563 route de Saint Germain	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
BIS Claudine	625 rue de Gruchy	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
LEBRUN Catherine	942 route d'Houlmesnil	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
WALLUT Philippe	4 place de l'Eglise	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
POISSON Pascal	Chemin de la Ferme Bovary	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
BANSE Alain	47 Grande Rue	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	
CORROY Audrey	5 Grande Rue	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	x
CAVE Jean-Luc	Chemin de la Ferme Bovary	76116 BLAINVILLE-CREVON	x	x	x
BERENGER Yvette	1472 Route de Cailly	76 690 LA RUE ST PIERRE	x		
DENIS Vincent	430 Route d'Houlmesnil	76116 BLAINVILLE-CREVON		x	

Point n° 11 de l'ordre du jour : Urbanisme

- DP LECOURT : 150 route de Saint Arnoult : Modification des façades
- PC DUJARDIN : 129 route d'Arpentigny : Agrandissement de l'habitation

Point n° 12 de l'ordre du jour : Affaires courantes

- ✓ M. le Maire informe le Conseil que la commission « travaux » s'est réunie et à fait le tour des chantiers en cours
- ✓ M. le Maire propose au Conseil de mener une réflexion sur l'avenir de la « vieille maison »
- ✓ M. le Maire évoque les travaux de réfection de voirie sur la Route de Saint Arnoult et l'impasse de la Plaine qui auront lieu en juillet 2020.
- ✓ M. le Maire informe le conseil des travaux de renouvellement du réseau eaux usées qui vont avoir lieu entre le 20 juillet et le 31 juillet sur la Grande Rue et à partir du 17 août sur la route de Buchy.
- ✓ Mme CHEVALIER évoque le problème récurrent de chiens errants sur la route de la Vieux-Rue.
- ✓ Mme BECQUART propose d'installer une signalétique afin de mieux identifier la bibliothèque.
- ✓ M. GOULARD demande le nettoyage des trottoirs le long de l'école ainsi que des panneaux de signalisation

Pas d'auditeur présent à cette séance

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.